



MEMORANDUM

DATE: November 1, 2022

TO: Canadian Federation of Independent Grocers
Canadian Retail Council
Consumers Association of Canada
Dairy Farmers of Canada
Dairy Processors Association of Canada
Restaurant Canada

FROM: Jennifer Hayes, Chair, Canadian Dairy Commission

OBJECT: Increase in the farm gate milk prices and the CDC support price for butter

In October 2022, the Canadian Dairy Commission (CDC) conducted the annual review of Canadian farm gate milk prices and various other costs used in administering the supply management system. As a result of the review and consultations, the CDC intends to implement the following changes on February 1, 2023.

First, the farm gate milk price will increase by \$1.74/hl (or \$0.0174 per litre). This price adjustment stems from the result of the National Pricing Formula. As indicated last June, the increase of the price of milk at the farm level that took place on September 1st was subtracted from the result of the pricing formula, yielding a net result of 2.1922%.

In the last year, producers faced increases in feed costs, fertilizer costs, fuel costs, and interest rates. The overall inflation contributed to the increased [cost of production](#), when indexed. Disruptions to supply chains continue to put upward pressure on input costs. However, investment and productivity gains at the farm offset some of these increases.

The cost of milk used to make dairy products such as milk, cream, yogurt, cheese and butter for the retail and restaurant sectors will increase by an average of 2.1922% (rounding: 2.2%). The new farm milk prices will become official once they are approved by provincial authorities later in 2022.

The CDC's carrying charges will remain at \$0.0137 per kg of butter. The Commission stores a certain quantity of butter to guarantee an adequate supply throughout the year, and to prevent shortages. In the case of butter sold at retail, for example, these fees represent half a cent per pound of butter (454 grams).

The make allowance, or theoretical margin for processing milk into butter sold by manufacturers to the CDC in the context of its storage programs will also remain unchanged.

To reflect these changes, the support price for butter used by the CDC in its storage programs will increase from \$10.0206 per kg to \$10.2180 per kg on February 1, 2023.

These changes will be made public on November 1, 2022, at 2 p.m.



The impact of these adjustments on retail prices will depend on many factors such as manufacturing, transportation, distribution, and packaging costs throughout the supply chain.

Should you wish to meet with CDC representatives to discuss these changes, please contact Priscilla Revolus at priscilla.revolus@cdc-ccl.gc.ca to set up a date and time.

The CDC will contact you over the winter to hear your perspective on the pricing consultation process in view of continuous improvement for the future. In closing, I wish to thank you for your participation in this year's pricing consultations.





NOTE

DATE :	1 ^{er} novembre 2022
DESTINATAIRES :	Fédération canadienne des épiciers indépendants Conseil canadien du commerce de détail Association des consommateurs du Canada Producteurs laitiers du Canada Association des transformateurs laitiers du Canada Restaurant Canada
EXPÉDITEUR :	Jennifer Hayes, Présidente, Commission canadienne du lait
OBJET :	Hausse du prix du lait à la ferme et du prix de soutien de la CCL pour le beurre

En octobre 2022, la Commission canadienne du lait (CCL) a procédé à son examen annuel du prix du lait aux fermes canadiennes et des divers autres coûts liés à l'administration du système de gestion de l'offre. Pour donner suite à cet examen et aux consultations qu'elle a tenues, la CCL compte appliquer les changements suivants le 1^{er} février 2023.

D'abord, le prix du lait à la ferme augmentera de 1,74 dollar l'hectolitre (ou 0,0174 dollar le litre). Ce rajustement de prix découle du résultat de la formule nationale d'établissement des prix. Comme nous l'avons mentionné en juin dernier, la hausse des prix du lait à la ferme qui est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2022 a été soustraite du résultat de la formule d'établissement des prix. Le résultat net obtenu est de 2,1922 %.

Dans la dernière année, les producteurs ont été aux prises avec la hausse du coût des aliments pour animaux, du coût des engrais, du coût du carburant et des taux d'intérêt. L'inflation globale a contribué à l'augmentation du [coût de production](#) une fois indexé. De plus, des perturbations dans la chaîne d'approvisionnement continuent d'exercer une pression à la hausse sur le coût des intrants. Toutefois, les investissements et les gains de productivité réalisés à la ferme ont compensé une partie de ces augmentations.

Le coût du lait utilisé pour fabriquer des produits laitiers comme le lait, la crème, le yogourt, le fromage et le beurre destinés aux secteurs du détail et de la restauration augmentera donc de 2,1922 % en moyenne (résultat arrondi à 2,2 %). Les nouveaux prix du lait à la ferme deviendront officiels lorsque les autorités provinciales les auront approuvés plus tard en 2022.

Les frais de possession de la CCL resteront à 0,0137 dollar le kilogramme de beurre. La CCL entrepose une certaine quantité de beurre pour garantir un approvisionnement suffisant tout au long de l'année et pour prévenir les pénuries. Dans le cas du beurre vendu au détail, par exemple, ces frais représentent un demi-cent par livre de beurre (454 grammes).

L'allocation de fabrication, ou la marge théorique, pour la transformation du lait en beurre que les fabricants vendront à la CCL dans le cadre de ses programmes d'entreposage ne changera pas non plus.



Pour tenir compte de ces changements, le prix de soutien du beurre que la CCL utilise pour ses programmes d'entreposage augmentera de 10,0206 à 10,2180 dollars le kilogramme le 1^{er} février 2023.

Ces changements seront annoncés publiquement le 1^{er} novembre 2022, à 14 h.

L'incidence de ces rajustements sur les prix de détail dépendra de nombreux facteurs comme les coûts de fabrication, de transport, de distribution et de conditionnement dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

Si vous souhaitez qu'une rencontre soit organisée avec des représentants de la CCL pour discuter de ces changements, veuillez communiquer avec Priscilla Revolus à l'adresse priscilla.revolus@cdc-ccl.gc.ca.

La CCL communiquera avec vous cet hiver pour obtenir votre avis sur le processus de consultations sur l'établissement des prix en vue de l'améliorer pour l'avenir. Enfin, nous vous remercions d'avoir participé aux consultations sur les prix cette année.